

## **Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 3 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 27 mai 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes et à huis clos pour raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

### **Etaient présents :**

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Nathalie CHANTEREAU, Laurence LANCERON

MM : Patrick LAFARGE, Éric VERGER, Jean-Maurice SABATER, Bruno GAUTIER, Jérémy AUMONT, Théo MORILLON, Jean-Jacques LOUGEZ

Excusés : Mme Laëtitia FRANCK PRUDENZANO et M. Pierre LEVEQUE

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 12

### Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Tarification des services périscolaires pour 2021-2022,
- Proposition d'un 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac,
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 30 à huis clos pour raisons sanitaires.

### **1 – Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance du 29 avril 2021 est approuvé à l'unanimité, 12 pour.

### **2 - Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Jacques LOUGEZ est nommé secrétaire de séance.

### **3 – Tarification des services périscolaires 2021-2022**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée de septembre 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, 12 pour, les tarifs suivants :

	Tarif Septembre 2020	Tarif Septembre 2021
Tarif repas élève	2,60 €	2,70 €
Tarif repas adulte	5,40 €	5,40 €
Tarif garderie par élève (matin)	1 €	1 €
Tarif garderie par élève (soir)	1 €	1 €

#### **4 – Proposition d'un 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire.

Vu l'importance des travaux de voirie prévus au cours du mandat, notamment l'aménagement de la RD15, il propose de créer un 4<sup>ème</sup> poste d'adjoint et invite le conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à la majorité, 11 pour, 1 abstention.

Monsieur le Maire invite le Conseil à l'élection de ce 4<sup>ème</sup> adjoint.

Il propose comme candidat, un conseiller de la commission voirie, M. Jean-Maurice SABATER.

Le Conseil élit à la majorité, 10 pour, 2 abstentions, M. Jean-Maurice SABATER 4<sup>ème</sup> adjoint.

#### **5 – Présentation du rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac**

Monsieur le Maire demande au Conseil si chacun a pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac qui leur a été communiqué.

Le Conseil déclare avoir pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale à l'unanimité des présents, 12 pour.

#### **6 - Informations et questions diverses**

- Monsieur le Maire présente aux conseillers un projet qui lui a été soumis par un bailleur social en présence de Nathalie DAUNAS. Il propose la construction de 31 maisons ouvertes à la location sur des parcelles d'environ 500m<sup>2</sup>, Route de Sigogne (face à la place de la croix) à Luchac. Une première phase de construction pourrait être programmée en 2022, puis une seconde en 2023-2024.

- Monsieur le Maire informe que la salle polyvalente est prête à être louée, les chaises et les tables ont été livrées et installées.

- Monsieur le Maire informe que les travaux réalisés place de l'église se terminent fin de semaine prochaine et les travaux de voirie prévus entre Julienne/Chassors seront réalisés courant juillet 2021.

- Monsieur le Maire a été contacté par M. MOINE pour la réalisation de dessins sur un mur de la place de l'Etoile à Villeneuve. Des photos illustratrices sont présentées aux conseillers. Le Conseil n'approuve pas cette proposition.

- Monsieur le Maire demande à la commission sécurité où en est le projet d'installation de panneaux STOP, rue de la Cadois, à Guîtres.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que les locations de la salle des fêtes reprendront le 10 juillet 2021.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 40.